

rédaction
documentation
diffusion

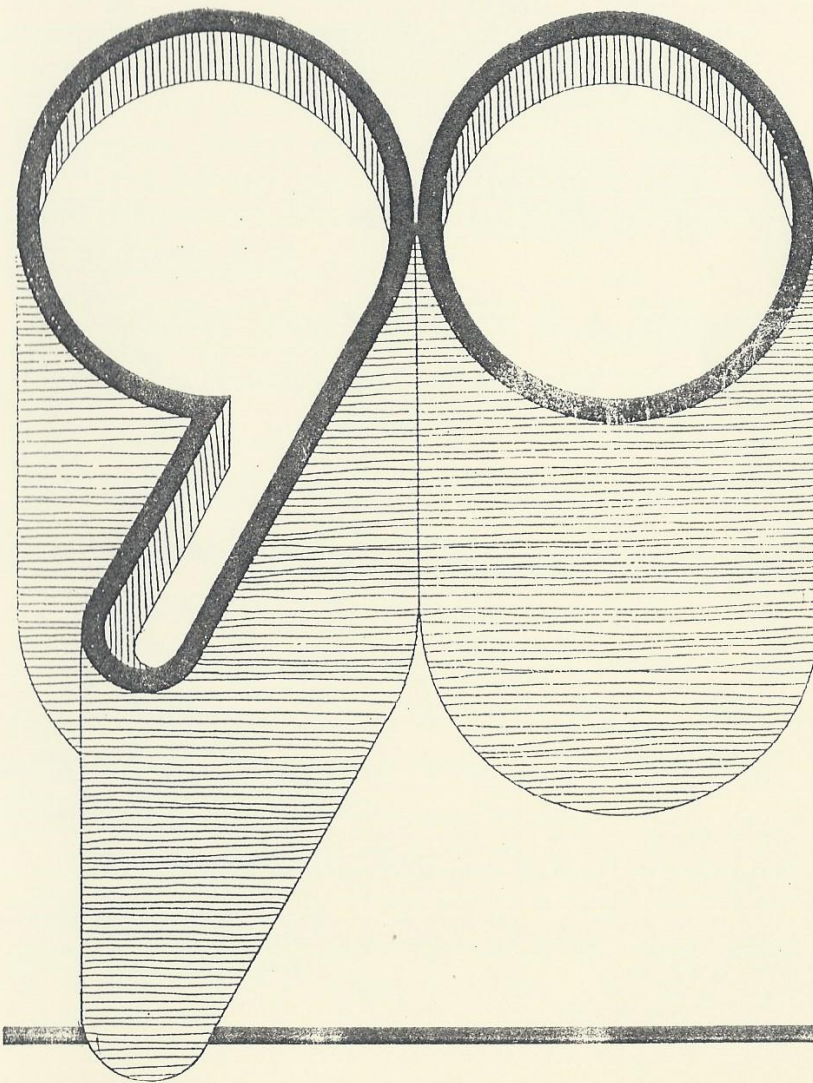
MAIRIE D'ALLONVILLE

le trait d'union

n° 17

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

reproduction et vente interdites



Le mot de monsieur le maire...

1990! A l'aube d'une nouvelle décennie, que nous apportera cette année?

Tout d'abord, on parle beaucoup de l'intercommunalité et l'instigation de l'agglomération amiénoise. La presse locale se fait écho de cette intention. A cette époque, nous sommes trop peu informés pour pouvoir prendre position sur cette initiative. Vous serez informés et consultés dès que nous aurons suffisamment

d'éléments pour prendre les décisions sur cette affaire, expose de conséquences pour notre commune.

La municipalité de Camon a pris la décision de mettre à dimension et de rénover la portion de la route communale 312, qui mène à Petit Camon, ce qui permettra de la faire classer en voie départementale.

Pour l'année 1990, nous envisageons de bordurer et de goudronner la partie urbaine du chemin de Bussy, et l'agrandissement du terrain de football aux normes réglementaires de la 4^{ème} division du district de Picardie de l'équipe 1^{ère} du club qui évolue maintenant en 4^{ème} division; nous sommes pour l'instant en pourparlers avec le propriétaire.

Enfin une nouvelle qui réjouira certainement les jeunes en recherche de logement; nous avons signé l'acte

LA MUTUELLE AGRICOLE ORGANISE

Depuis le mois d'octobre 1989, par l'intermédiaire de Madame CHATELAIN, monitrice, des cours de coupe et de couture sont donnés à la salle des fêtes d'Allonville tous les premiers et troisièmes lundis du mois. Le coût de ces cours est de 2.00frs par personne et 10.00frs pour la location de la salle et le chauffage.

Une vingtaine de personnes se sont inscrites, mais une quinzaine vient régulièrement.

Une bonne ambiance y règne, à 4 heures on se réunit toutes autour d'une table pour prendre le café et manger des gâteaux offerts à tour de rôle.

Des voyages en autocar seront organisés au cours de l'année.

PERMANENCES

<u>MAIRIE</u>	Mardi	de 9h	à	12h
	Jeudi	de 18h	à	19h
	Samedi	de 9h 30	à	12h30

SECURITE SOCIALE Jeudi de 15h30 à 16h30

LOCATION SALLE DES FETES

Inscriptions en Mairie aux heures de Permanences.

	<u>ALLONVILLE</u>	<u>EXTERIEUR</u>
Repas 1 journée	600 F	1200 F
Repas - jours	800 F	1600 F
Vin d'Honneur	250 F	500 F
Arbre de Noël		1200 F
Soirée dansante privée	800 F	1600 F
Repas Dansant	1000	1900 F
Boon	350 F	600 F

Montant nettoyage 250 F

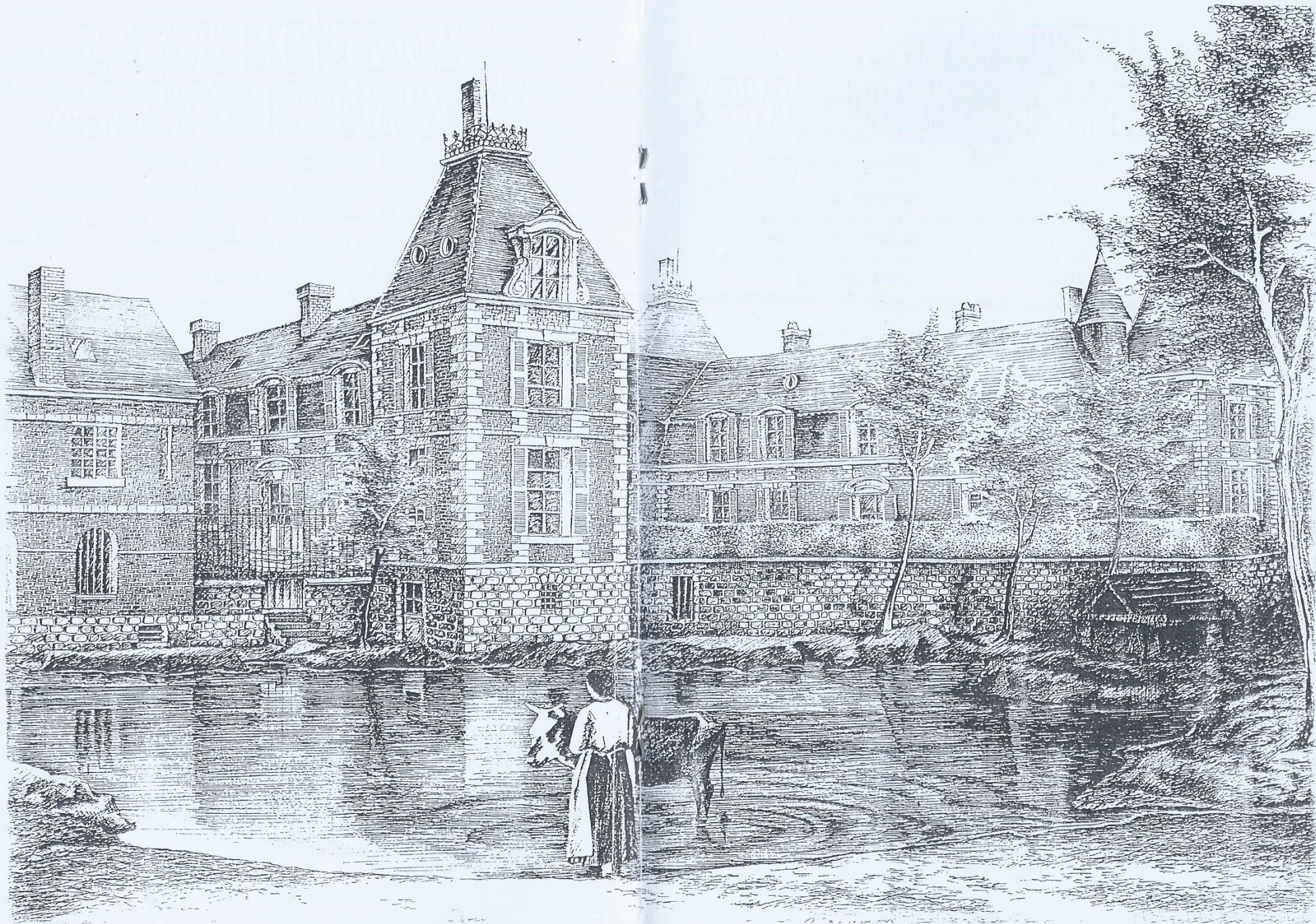
Montant de la caution 1500 F

ASSOCIATIONS

Soirée dansante sans publicite ni repas 600 F

Location à l'année pour les Associations locales pour une occupation non lucrative 200 F

Gratuit pour les Aînés.



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

<u>S.I.R.T.O.M</u> CHIREUX Bernard	CAPART Dominique
<u>S.I.E.R.</u> LAMBERT A.F.	OLIVIER Guy
<u>ALENCONS</u> LAMBERT A.M.	DUQUENNE Brigitte
<u>S.I.V.O.M</u> CHIREUX B.	CARON Bernard

CLUB DES AÎNÉS

Eh bien me voilà " CLUB DES AÎNÉS "; je ne suis pas toujours très actif, mais je suis présent partout et chacun de mes membres attend la réunion mensuelle car tous, nous avons le même point commun: nous revoir et communiquer. Nous ne sommes pas des oisifs car l'année dernière nous avons eu quelques manifestations pour tirer la galette des rois, notre seule sortie: une journée à la pêche, avec tout ce qui est agréable, une belle matinée ensoleillée, le midi un pique-nique. Le produit de notre pêche restaure plus d'un gourmand. Deux repas que nous préparons nous-même, un au printemps et l'autre à l'

automne. Le premier fut réservé à fêtes les 90 ans de Jeanne Libbreck, rien ne manquait, chacun avait apporté son plat de bonne mine, cadeaux, fleurs et même le liquide pétillant coulait en fin de journée.

Voilà ce qui se passe au CLUB; c'est simple mais tellement sympathique, tout le monde du 3^e âge heureux de se retrouver et de s'aimer.

A vous tous, amis du club et tous les habitants d'ALLONVILLE, le comité souhaite une bonne année 1990

SECTION G.V.

La section G.V. présente à tous les allonvillois, ses meilleurs vœux pour 1990, une bonne santé et une bonne forme physique, que vous pouvez conserver ou améliorer au sein de notre groupe par des exercices d'entretien et de relaxation.

Une journée "portes ouvertes" aura lieu le lundi 26 février à 18 h 45.

Nous vous rappelons que les cours ont lieu deux fois par semaine.

Possibilité pour les inscriptions :

- avant les cours de gymnastique
- ou chez Christine BENOIST, 21 Grande Rue

Tél.: 22 91 16 61

COMMUNIQUÉ

32ème RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

Pour préparer l'avenir, tout le monde compte

Le Recensement : une photographie de la population

Le 5 MARS 1990 débute le 32ème recensement de la population.

Le recensement a lieu tous les 7 ou 8 ans.

Recenser les habitants de la France, c'est d'abord les compter. C'est aussi connaître la structure par âge, les professions exercées, la formation reçue, les conditions de logement... C'est une photographie de chacune des 36.000 communes.

Une image du présent pour préparer l'avenir.

Pour chaque commune, le recensement est une base indispensable pour déterminer les besoins en écoles, crèches, maisons de retraites, routes, équipements culturels et sportifs, etc.

Le recensement est obligatoire.

Toute personne résident en France doit être recensée. Les réponses sont strictement confidentielles et seront traitées de façon anonyme.

La réussite du recensement dépend de chacun de nous.

Chacun de nous compte. A partir du 5 mars, un agent recenseur envoyé par la mairie rendra visite à chaque foyer. Il sera muni d'une carte officielle, signée du Maire. Il distribuera des imprimés à remplir : une

feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans un même foyer. De l'exactitude des réponses de chacun dépendra la qualité du recensement.

Les premiers résultats du recensement seront connus dès le mois de juillet.

32ème RECENSEMENT DE LA POPULATION

REALISE PAR VOTRE MAIRIE ET L'INSEE

LIS...
...LISONS, LISEZ...

Gratuitement, plus de 500 livres sont à votre disposition dans tous les domaines et pour tous les âges :

B.D. , ouvrages littéraires, historiques, culinaires, policiers etc ...

RAPPEL DES HEURES DE PERMANENCES EN MAIRIE :

mardi : 10 à 12h - jeudi : 16 à 19h - samedi : 10 à 12H30.

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Andrasik, 3, chemin d'Amiens.

A ce jour nous n'avons pas reçu les articles du club de tennis et du club de football.

FESTIVITES ANNEE 1990

- | | |
|--------------------------|--------------------|
| - Concert de l'école | 20 janvier |
| - Tournoi de Ping-Pong | 25 Février |
| - Thé dansant de l'école | 18 Mars |
| - Réderie | 20 Mai |
| - Feu de la Saint Jean | 29 Juin |
| - Fête nationale | 14 Juillet |
| - Fête locale | 1er et 2 Septembre |
| - Repas des Aînés | 21 Octobre |
| - Soirée dansante | 10 Novembre |
| - Arbre de Noël | 22 Décembre |

ETAT CIVIL 1989

NAISSANCES

- | | | |
|--------------------------------------|--------|----------|
| -- BOULLENGER Marine, Thérèse | AMIENS | 19.05.89 |
| -- BOURGEOIS Pierre, Olivier, Michel | " | 13.01.89 |
| -- DIEU Amélie, Angélique | " | 30.06.89 |
| -- DUQUENNE Benoit, Michel, Pierre | " | 03.12.89 |
| -- LEFEBVRE Aurore, Stéphanie | " | 06.06.89 |
| -- YVERNE Kévin, Bruno, Didier | " | 17.11.89 |

MARIAGES

- | | | |
|--------------------------|--|----------|
| -- ANDRAZIK PEKAR Daniel | | |
| -- FOURMINTAUX Elisabeth | | 15.07.89 |
| -- DUQUENNE Georges | | |
| -- GENOUX Corinne | | 12.07.89 |

DECES

- | | | |
|------------------|--|----------|
| -- GENOUX Lionel | | 26.02.89 |
|------------------|--|----------|

TRANSCRIPTION DE DECES

- | | | |
|---------------------------------|---------|----------|
| -- DELIENCOURT Narcisse | AMIENS | 12.02.89 |
| -- GUILBERT Gabrielle née BALIN | SALOUEL | 26.05.89 |
| -- GAUDEFROY René | AMIENS | 26.09.89 |